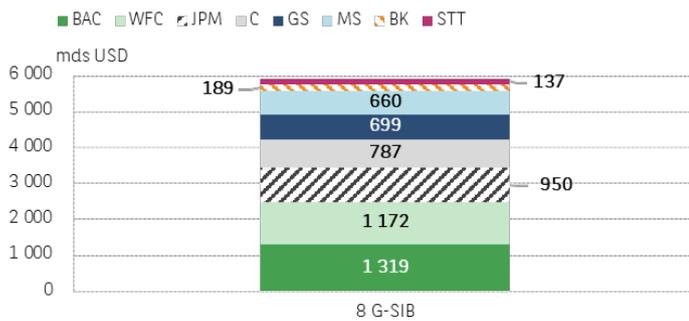


ÉTATS-UNIS : UN ALLÈGEMENT DE LA NORME DE LEVIER POUR STIMULER LA DEMANDE DE TREASURIES ?

PISTES D'ASSOUPLISSEMENT DE LA NORME DE LEVIER SLR

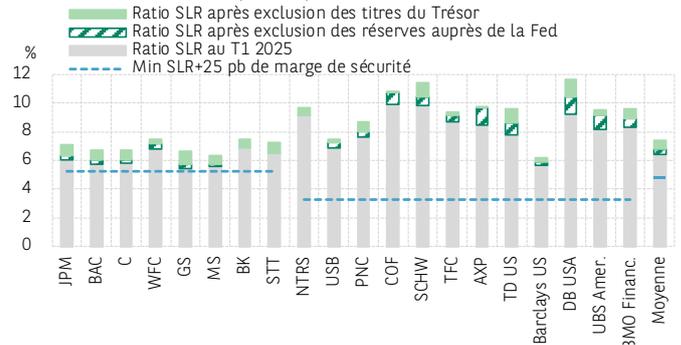
Espace bilanciel libéré au T1 2025 par une réduction du niveau de l'exigence eSLR de 5% à 3%+50%*surcharge G-SIB calculée selon la méthode 1



GRAPHIQUE 1

SOURCES : SNL FINANCIAL, FED, FSB, CALCULS BNP PARIBAS

Amélioration des ratios SLR permise par une réduction du dénominateur du ratio



GRAPHIQUE 2

SOURCES : SNL FINANCIAL, CALCULS BNP PARIBAS

Dans les prochains mois, un assouplissement de la norme de levier bâloise¹ (*Supplementary Leverage Ratio*, SLR) pourrait être proposé par les régulateurs américains. L'objectif est d'alléger la contrainte bilancielle des *primary dealers*, qui sont pour la plupart des filiales de grandes banques², et d'améliorer ainsi les conditions d'intermédiation du marché des titres du Trésor américain.

Diverses modalités d'assouplissement pourraient être envisagées

Une première option consisterait à réduire les exigences SLR renforcées (*enhanced SLR*, eSLR), qui sont spécifiques aux banques d'importance systémique (G-SIB) et à leurs filiales de dépôt (5% et 6% respectivement), au niveau de la recommandation bâloise (3% augmenté d'un coussin fixé à 50% de la surcharge G-SIB calculée selon la méthode 1³). L'exigence moyenne pondérée des huit G-SIB américaines s'établirait, sous cette hypothèse, à 3,86%. Compte tenu de leur stock de capital Tier 1 au T1 2025, cette première option leur permettrait d'élargir collectivement leur exposition à des actifs sans risque, au maximum, de USD 6 000 mds environ (*Graphique 1*, soit une hausse de près de 30% de leur exposition globale).

Une seconde option consisterait à déduire du calcul du dénominateur du ratio SLR les réserves auprès de la Réserve fédérale et les *Treasuries*. En moyenne, cette exclusion réduirait de 13% l'exposition au titre du levier (dénominateur du ratio) des 20 groupes bancaires soumis à l'exigence SLR et améliorerait de 100 points de base leur ratio SLR (*Graphique 2*). L'encours de ces actifs sans risque n'ayant plus aucun effet sur le ratio SLR, cette option permettrait en théorie une détention illimitée.

Une mesure en faveur de la stabilité du marché des *Treasuries*

Pour autant, à lui seul, cet allègement ne devrait pas inciter les banques à acheter massivement des *Treasuries*. Cela risquerait d'accroître les surcharges de fonds propres G-SIB liées notamment à la taille de bilan, d'augmenter les risques de transformation et de taux d'intérêt, d'entrer en conflit avec leurs limites d'expositions internes aux risques de marché et leurs objectifs de rentabilité, voire de dégrader leur position de liquidité.

Selon nous, l'enjeu de cet assouplissement ne sera pas tant de loger le surcroît de papier émis par le Trésor américain au bilan des banques, afin de pallier le manque d'appétit des investisseurs, mais de renforcer cet appétit en rassurant ces derniers sur la capacité des banques à jouer pleinement leur rôle d'intermédiaires, en particulier en cas de choc.

1 L'exigence SLR, fixée à 3%, rapporte le capital Tier 1 d'une banque à son exposition globale, qui comprend tous les actifs bilanciels (dont certains comptabilisés pour leurs valeurs brutes) et une mesure allégée des engagements de hors bilan. L'exposition globale des banques spécialisées dans la conservation et la gestion des titres (telles que Bank of New York Mellon, State Street et Northern Trust) exclut une large partie de leurs réserves détenues en banque centrale.

2 Seules les plus grandes *holdings* bancaires (celles dont le bilan consolidé excède USD 250 mds ou ayant au moins USD 75 mds d'actifs non bancaires, de dette de marché de court terme ou d'expositions de hors bilan) et leurs principales filiales de dépôt sont soumises à la norme SLR.

3 Aux États-Unis, la surcouche de capital imposée aux G-SIB est déterminée à l'appui de deux méthodes : celle du Conseil de stabilité financière (méthode 1) et celle, plus sévère, de la Réserve fédérale (méthode 2).

Céline Choulet

celine.choulet@bnpparibas.com

ÉTUDES ÉCONOMIQUES



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

RECHERCHE ÉCONOMIQUE GROUPE

ECOINSIGHT

Analyse approfondie de sujets structurels ou d'actualité

ECOPERSPECTIVES

Analyses et prévisions des principales économies, développées et émergentes

ECOFASH

Un indicateur, un évènement économique majeur.

ECOWEEK

L'actualité économique de la semaine et plus...

ECOPULSE

Baromètre mensuel des indicateurs conjoncturels des principales économies de l'OCDE

ECOCHARTS

Panorama mensuel des dynamiques d'inflation au sein des principales économies développées

ECOTV

Quel est l'évènement du mois ?

La réponse dans vos quatre minutes d'économie

GRAPHIQUE DE LA SEMAINE

Des graphiques hebdomadaires illustrant des points saillants dans l'économie

EN ÉCO DANS LE TEXTE

Le podcast de l'actualité économique

Les informations et opinions exprimées dans ce document ont été obtenues de, ou sont fondées sur des sources d'information publiques réputées fiables, mais BNP Paribas ne garantit, expressément ou implicitement, ni leur exactitude, ni leur exhaustivité, ni leur mise à jour. Ce document ne constitue ni une offre, ni une sollicitation d'achat ou de vente de titres ou autres placements. Il ne constitue ni du conseil en investissement, ni de la recherche ou analyse financière. Les informations et opinions contenues dans ce document ne sauraient dispenser l'investisseur d'exercer son propre jugement ; elles sont par ailleurs susceptibles d'être modifiées à tout moment sans notification et ne sauraient servir de seul support à une évaluation des instruments éventuellement mentionnés dans le présent document. Toute éventuelle référence à une performance réalisée dans le passé ne constitue pas une indication d'une performance future. Dans toute la mesure permise par la loi, aucune société du Groupe BNP Paribas n'accepte d'être tenue pour responsable (y compris en raison d'un comportement négligent) au titre de pertes directes ou découlant indirectement d'une utilisation des informations contenues dans ce document ou d'une confiance accordée à ces informations. Toutes les estimations et opinions contenues dans ce document reflètent notre jugement à la date de publication des présentes. Sauf indication contraire dans le présent document, il n'est pas prévu de le mettre à jour. BNP Paribas SA et l'ensemble des entités juridiques, filiales ou succursales (ensemble désignées ci-après « BNP Paribas »), sont susceptibles d'agir comme teneur de marché, d'agent ou encore, à titre principal, d'intervenir pour acheter ou vendre des titres émis par les émetteurs mentionnés dans ce document, ou des dérivés y afférents. BNP Paribas est susceptible notamment de déterminer une participation au capital des émetteurs ou personnes mentionnés dans ce document, de se trouver en position d'acheteur ou vendeur de titres ou de contrats à terme, d'options ou de tous autres instruments dérivés reposant sur l'un de ces sous-jacents. Les cours, rendements et autres données similaires du présent document, y figurent au titre d'information. De nombreux facteurs agissent sur les prix de marché et il n'existe aucune certitude que les transactions peuvent être réalisées à ces prix. BNP Paribas, ses dirigeants et employés, peuvent exercer ou avoir exercé des fonctions d'employé ou dirigeant auprès de toute personne mentionnée dans ce document, ou ont pu intervenir en qualité de conseil auprès de cette (ces) personne(s). BNP Paribas est susceptible de solliciter, d'exécuter ou d'avoir dans le passé fourni des services de conseil en investissement, de souscription ou tous autres services au profit de la personne mentionnée aux présentes au cours des 12 derniers mois précédant la publication de ce document. BNP Paribas peut être partie à un contrat avec toute personne ayant un rapport avec la production du présent document. BNP Paribas est susceptible, dans les limites autorisées par la loi en vigueur, d'avoir agi sur la foi de, ou d'avoir utilisé les informations contenues dans les présentes, ou les travaux de recherche ou d'analyses sur le fondement desquels elles sont communiquées, et ce préalablement à la publication de ce document. BNP Paribas est susceptible d'obtenir une rémunération ou de chercher à être rémunéré au titre de services d'investissement fournis à l'une quelconque des personnes mentionnées dans ce document dans les trois mois suivant sa publication. Toute personne mentionnée aux présentes est susceptible d'avoir reçu des extraits du présent document préalablement à sa publication afin de vérifier l'exactitude des faits sur le fondement desquelles il a été élaboré.

Ce document est élaboré par une société du Groupe BNP Paribas. Il est conçu à l'intention exclusive des destinataires qui en sont bénéficiaires et ne saurait en aucune façon être reproduit (en tout ou partie) ou même transmis à toute autre personne ou entité sans le consentement préalable écrit de BNP Paribas. En recevant ce document, vous acceptez d'être engagés par les termes des restrictions ci-dessus.

BNP Paribas est constituée en France sous forme de société anonyme, et agréée et supervisée en tant qu'établissement de crédit par la Banque centrale européenne (BCE) et en tant que prestataire de services d'investissement par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) et l'Autorité des marchés financiers (AMF). Le siège social de BNP Paribas est situé au 16, boulevard des Italiens, 75009 Paris, France.

Les informations contenues dans le présent document peuvent, en tout ou partie, avoir déjà été publiées sur le site <https://globalmarkets.bnpparibas.com>.

Pour les avertissements par pays (Etats-Unis, Canada, Royaume-Uni, Allemagne, Belgique, Irlande, Italie, Pays-Bas, Portugal, Espagne, Suisse, Brésil, Turquie, Israël, Bahreïn, Afrique du Sud, Australie, Chine, Hong Kong, Inde, Indonésie, Japon, Malaisie, Singapour, Corée du Sud, Taiwan, Thaïlande, Vietnam) veuillez consulter le document suivant :

https://economic-research.bnpparibas.com/LegalNotice/Markets_360_Country_Specific_Notices.pdf

© BNP Paribas (2025). Tous droits réservés.

Pour vous abonner à nos publications :

ÉTUDES **ECONOMIQUES**



POUR RECEVOIR NOS PUBLICATIONS

ABONNEZ-VOUS SUR LE SITE ONGLET ABONNEMENT
voir le site des études économiques

ET

SUIVEZ-NOUS SUR LINKEDIN
voir la page linkedin des études économiques

OU TWITTER
voir la page twitter des études économiques

Bulletin publié par les Etudes Economiques - BNP PARIBAS
Siège social : 16 boulevard des Italiens - 75009 PARIS / Tél : +33 (0) 1.42.98.12.34
Internet : www.group.bnpparibas - www.economic-research.bnpparibas.com
Directeur de la publication : Jean Lemerier
Directrice de la rédaction : Isabelle Mateos y Lago



BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change